

Compte rendu du Conseil municipal de SAINT-AQUILIN du vendredi 04 février 2022

L'an deux mille vingt-deux le 4 février, le conseil municipal de Saint-Aquilin, dûment convoqué en date du 30/01/2022, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de la commune sous la présidence de Madame Annie Lespinasse Maire.

Sont présents : Annie Lespinasse, Michel Courbalay, Jean-Marc Vergnes, Alain Soudeix, Jean-Paul Goulet, Daniel Desmaison, Annie Roby, Fanny Parade, Aurélie Neumann.

Absents excusés : Pascale Paternault, Philippe Cherchouly.

Jean-Marc Vergnes se propose comme secrétaire de séance.

Madame le maire présente l'ordre du jour :

- 1) Présentation du projet « PARCOURS SANTE »
- 2) Présentation du projet « Réhabilitation d'une friche en centre bourg : création d'un tiers lieu »
- 3) Questions diverses

M Michel Courbalay procède à la lecture du compte rendu du précédent conseil municipal du 28/01/2022. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1) Présentation du projet « Parcours de santé »

Madame le maire rappelle que l'aménagement de la zone humide fait suite à l'abandon du projet du « City stade » pour insuffisance de financement. Le « Parcours de santé » bénéficie de subventions qui couvrent 100% de la dépense.

Il regroupe un parcours découverte de la biodiversité et un parcours de santé.

La conception et la réalisation ont été confiés à la société « Au Fil du Temps »

Les intervenants participant au projet sont :

Le SMBI (Syndicat Mixte du Bassin de L'Isle) pour la gestion des zones humides

M BEYNEY pour la partie historique

M SANCHEZ de la direction Jeunesse et Sport de Dordogne

Une présentation des parcours et de la signalétique générale est faite par Mme Le Maire

Aurélie Neumann nous présente les stations et le mobilier du parcours yoga.

Il a été évoqué la possibilité de mettre en place un QR code sur la signalétique de chaque station pour compléter l'offre et offrir une version anglaise.

Fanny Parade informe d'une attente des parents pour des jeux adaptés aux jeunes enfants.

Mme le Maire propose de contacter les mères / pères pour organiser une rencontre avec les concepteurs de parcours. Fanny Parade fera l'information auprès des parents pour ceux qui ont participé à la réunion du 08 février.

Il est demandé à la société Au Fil du Temps d'intégrer dans le projet la rénovation des barrières du parking de la cantine.

La réalisation du projet nécessite d'araser le parcours yoga afin de créer le sentier pédestre. Le matériel

sera loué pour le compte de Au Fil du Temps et la commune fournira le personnel nécessaire.

L'installation du parcours de santé doit être terminée au printemps 2022

Mme le maire fait part au Conseil de l'inscription de la commune au label Terre de jeux 2024 en relation avec les jeux olympiques 2024 de Paris
Elle propose à Aurélie Neumann de participer à la réunion sportive du 30 avril 2022 à St Front de Pradoux pour présenter la discipline « yoga ».
Prochaine réunion le 17 mars à 18h30

2) Présentation du projet « Réhabilitation d'une friche en centre bourg : création d'un tiers lieu »

L'état de la toiture du bâtiment nécessite une intervention rapide. Aussi la réhabilitation s'effectuera en deux étapes :

- 1 – Réfection de la toiture
- 2 – Aménagement de l'intérieur

Jean Paul Goulet propose d'en faire des logements pour la location.
Mme le Maire explique que le but est de proposer un tiers lieu permettant d'animer le centre bourg, mais que dans un premier temps il est nécessaire de refaire la toiture pour sécuriser le bâtiment. Le projet complet sera abordé lorsque les accords de financement seront acceptés.
Le montant du projet complet (Etape 1 et étape 2) est de 266 373,02€
Les demandes de financement ont été envoyées :
DETR (Etat) pour 42 509,52€
La région pour 26 637,30€
Le département pour 53 274,60€
Fond friche pour 100 000€
On attend les accords

3) Questions diverses

Départ à la retraite de Sylvie Duru

Mme le Maire informe le conseil municipal du départ à la retraite de Sylvie Duru courant mars.
Un recrutement est en cours.
Mme le Maire propose de modifier les horaires d'ouverture de la mairie.
Le secrétariat serait ouvert tous les matins du lundi au vendredi et une permanence tous les premiers samedis du mois serait assurée.

Construction d'une yourte à Charroux

Mme le Maire nous informe qu'elle a reçu ce jour un message de M Dupont l'informant de la modification de son projet de construction d'une yourte par la construction d'une maison en bois.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

Le secrétaire de séance
Jean-Marc VERGNES

La Maire
Annie LESPINASSE

